




Le modèle du Québec

Comment concrétiser des mariages qui rapportent

Hélène Thibault, UQAM

Les entretiens Jacques Cartier

Montréal, le 6 octobre 2008



Création des sociétés de valorisation – 2000

Départage des rôles et responsabilités entre les universités et les sociétés de valorisation

- Les missions de formation et de recherche
- L'éveil des professeurs à la protection de la PI
- Les déclarations d'invention
- L'accompagnement des chercheurs
- La valorisation des résultats
- Les activités de commercialisation et de transfert
- Les licences
- Les sociétés dérivées



Mandat des BLEUS (activités de recherche avant la commercialisation)

- Préparation et négociation des contrats et ententes de partenariat
- La gestion des livrables
- Le suivi financier
- La satisfaction de la clientèle
- L'élaboration et application des politiques institutionnelles



Mandat des BLEUS (suite)

- Formation et information des chercheurs
- Dépistage des projets porteurs
- Protection de la PI (déclaration d'invention)
- Accompagnement des chercheurs dans les démarches de transfert
- Valorisation des résultats de la recherche



Mandat des Sociétés de valorisation: la commercialisation

- Évaluation de la déclaration d'invention (inventeurs, art antérieur)
- Dépistage des projets porteurs
- Analyses technico-commerciales du produit , de la technologie et de son marché
- Démarches de brevet –analyses de brevetabilité, décision de breveter



Mandat des Sociétés de valorisation (suite)

- Recherche de partenaires d'affaires
- Négociation de licences
- Création des sociétés dérivées
- Incubation et encadrement
- Recherche de financement
- Rétrocession



Quelques variations

- Les Bleus de McGill et de Sherbrooke présentent les dossiers des sociétés dérivées (études de marché, de brevetabilité, prise de brevets) à MSBI, leur société de financement;
- Le Bleu de Laval gère la PI, les brevets les licences et SOVAR la maturation et les sociétés dérivées.



Pour le professeur aux tâches d'enseignement et de recherche s'ajoutent:

- L'obligation de déclarer les inventions, comprenant:
 - La description de l'invention
 - L'identification des inventeurs et de leur part inventive
 - L'état des divulgations (passées et à venir)
 - Réflexion sur le marché potentiel

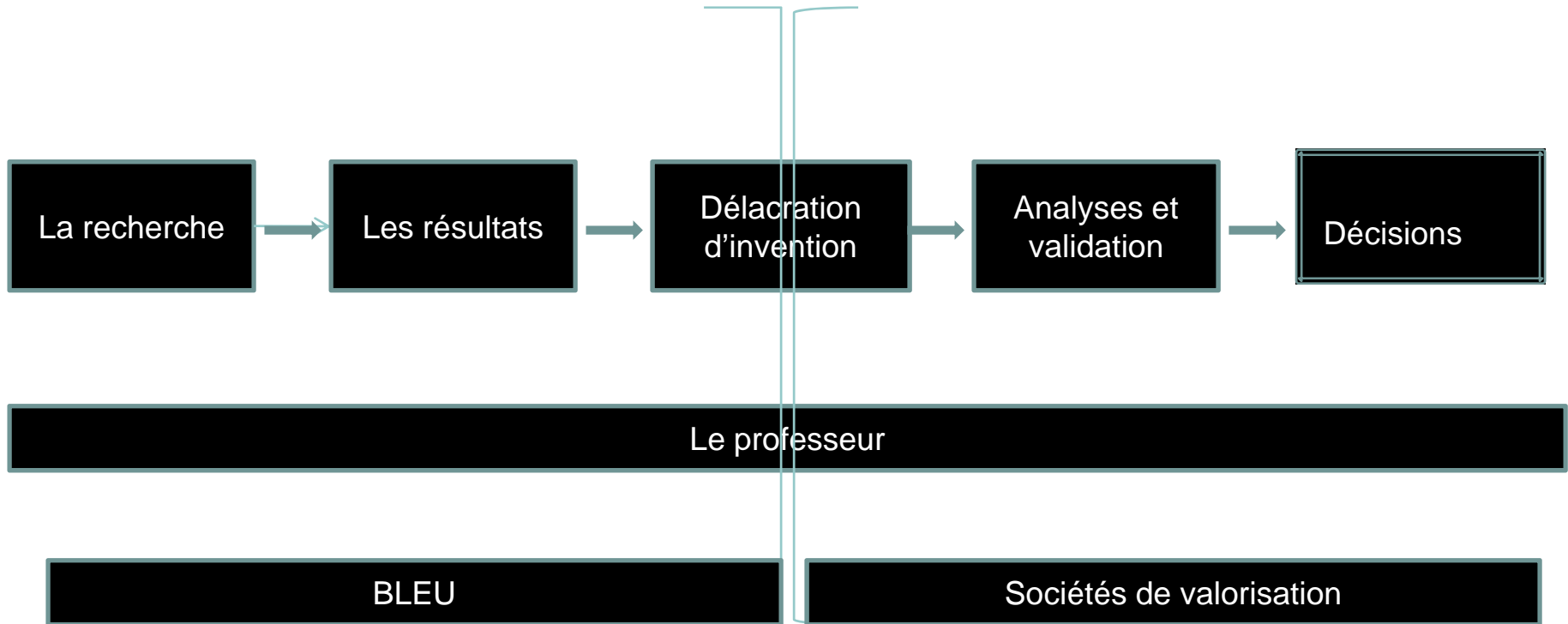


Pour le professeur (suite)

- Les applications potentielles
- La déclaration des sources de financement reçues
- Les développements potentiels projetés
- La révision de la demande provisoire
- Sa contribution à la rédaction de la demande et les révisions



Le processus en continu et ses acteurs





Un professeur universitaire: ses fonctions

- Formation: mission première
- Recherche: création de connaissances, diffusion et bonification de ses enseignements
- Services à la collectivité:
 - Collaborations
 - Vulgarisation des connaissances
 - Interventions publiques
 - publication



Systeme universitaire

- Évaluation par les pairs (fondement de la compétence et du financement de la recherche);
- Compétence et réputation établis sur la base des articles dans les revues scientifiques;
- Le professeur : pilier de la réputation d'une université.



Les constats 10 ans après

- La PI est devenu un objet en soi
- Les découvertes sont au hasard des recherches et les innovations sont:
 - Immatures
 - Largement en avance sur le marché
 - Le marché n'en a pas besoin
 - Les coûts et l'incertitude pour les rendre au marché sont considérables



Constats (suite)

- Les chercheurs ne sont pas tous des entrepreneurs
 - Restreints dans leur recherche
 - L'énergie et temps décourageant
 - Les résultats lents à venir
- Essoufflement et désenchantement
- Écrémage terminé
- investissements sûrs (plate-formes)



L'avenir

- Revenir aux valeurs de base
 - Travail patient de recherche
 - Relations de partenariat dans le respect et la confiance
 - Prendre conscience des besoins des partenaires
 - Être soucieux du marché
 - Reconnaissance